



Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - FESTIVAL "TERRE DE LECTURE" - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET LE DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Thierry DEVAUTOUR pouvoir à Agnès RONDEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à François GUYON, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Gérard LABORDERIE pouvoir à Alain LECOINTE, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Nadia JAUZELON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240930-C__74_09_2024-DE



C- 74-09-2024

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - FESTIVAL "TERRE DE LECTURE" - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET LE DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais, et plus particulièrement les compétences en matière de « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'élaboration d'une politique culturelle à l'échelle de la Communauté d'Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 29 juin 2023 approuvant le Projet Scientifique et Culturel, Éducatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique ;

La médiathèque départementale des Deux-Sèvres organise chaque année en octobre le festival « Terre de lecture » en partenariat avec les bibliothèques.

Cette opération s'inscrit dans les objectifs de la politique de lecture publique communautaire et notamment dans l'enjeu de diffusion culturelle sur l'ensemble du territoire. Ainsi, il est proposé de présenter, en partenariat avec la médiathèque départementale des Deux-Sèvres, le conte musical « Sur le pont » par Isabelle Autissier et Pascal Ducourtioux, mercredi 30 octobre 2024, à la médiathèque de la Tour du Prince à Frontenay-Rohan-Rohan.

Dans le cadre de ce partenariat, la CAN prendra en charge une partie du coût du conte musical (1 004 € TTC), les frais de restauration (pour 2 personnes), le mobilier et la technique. Le Département des Deux-Sèvres prendra à sa charge une partie du conte musical (1 000€ TTC) et les droits SACEM.

Considérant la nécessité de fixer les modalités du partenariat entre la CAN et le Département des Deux-Sèvres, et notamment la répartition de la prise en charge des dépenses liées à cette animation,

Vu les crédits inscrits au Budget principal ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat avec le Conseil Départemental dans le cadre de l'opération « Terre de Lecture »,

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer ainsi que tout autre document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué